

M. Smith (Calgary-Sud): Le jardin d'enfants du parti libéral se fera entendre plus tard. J'aimerais aborder d'autres questions, car ce sera peut-être la dernière occasion qu'auront les députés, y compris celui de Trinity (M. Hellyer), de se faire entendre. Je me propose donc de parler de ces questions clairement et simplement pour que même lui les comprenne.

Mon premier sujet est le prestige dont le Canada jouit à l'étranger. Il est difficile de comprendre pourquoi un aussi distingué parlementaire que le chef de l'opposition, qui, dans le cours de sa carrière diplomatique, pour maintenir sa propre réputation a dû énormément compter sur la collaboration des autres, s'évertue maintenant à ternir la réputation du Canada à l'étranger. En principe, il ne devrait pas être nécessaire de suivre une politique complètement bipartite en matière d'affaires extérieures; le contraire s'impose quand les principes envisagés sont si différents qu'ils ne peuvent rallier l'approbation des partis représentés à la Chambre. Mais, avant d'étaler les principales divergences de vue aux yeux du monde, nous ferions mieux de les concrétiser par des cas précis au lieu d'adopter la façon de procéder du chef de l'opposition et de ses collègues qui disent blanc et noir en même temps.

D'après le chef de l'opposition, le prestige du Canada déclinerait. Les seules preuves qu'il ait trouvées pour appuyer ses dires sont quelques éditoriaux de journalistes étrangers, manifestement contrariés par la position, qui n'est pas la leur, que le Canada a adoptée dans un domaine déterminé. Disons que les auteurs de ces éditoriaux servaient leurs propres intérêts, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu pour nous d'approuver. Chacun de nous devrait se rappeler que nous ne sommes pas ici en tant que membres du Parlement du Royaume-Uni ou du Congrès des États-Unis, mais en tant que Canadiens, représentants du peuple canadien dont nous devons servir les intérêts en premier.

Le chef de l'opposition n'a apporté pour toute preuve que son opinion, selon laquelle notre prestige à l'étranger aurait baissé par suite de instances formulées par les membres du cabinet au cours de leurs discussions sur le Marché commun avec les représentants du Royaume-Uni. Monsieur l'Orateur, pouvons-nous attendre d'un ministre qu'il n'insiste pas, dans les délibérations, pour assurer au Canada tous les avantages possibles? N'est-il pas vrai aussi que les représentants du Commonwealth occupant le même poste que notre ministre des Finances ont fait exactement la même chose pour leurs pays à la conférence?

[L'hon. M. Hellyer.]

Le chef de l'opposition critique la façon énergique avec laquelle le ministre des Finances a abordé la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun; sans s'y opposer, il espérait qu'on tiendrait compte des éléments touchant notre pays. Que pensent les autres Canadiens de cette attitude? Interrogeons plusieurs milieux. Je relève ici l'opinion d'un très important groupe de notre collectivité, l'Association canadienne des fabricants, qui dans une de ses publications dit:

L'Association canadienne des fabricants estime que l'attitude prise par le gouvernement canadien aidera à raffermir la position britannique dans ces négociations. Tout compte fait, on ne peut guère blâmer le Canada ni les autres pays du Commonwealth de faire tout en leur pouvoir pour maintenir autant que possible le tarif préférentiel dont ils bénéficient depuis si longtemps sur les marchés britanniques.

Bien entendu, c'est l'attitude que doivent adopter les Canadiens pour l'expansion et la prospérité de leur pays. Mais quelle est l'attitude des autres pays à notre égard? Il est difficile d'y trouver un appui de l'attitude que nous avons adoptée au sein de la communauté internationale, mais il ne faut pas oublier que, lorsqu'un pays grandit et assume de plus en plus de responsabilités, il est inévitable qu'il se heurte à des opinions contraires. Sur les questions internationales nous ne différons pas d'opinion pour le plaisir de la chose, mais comme nous prenons sans cesse de l'importance dans les affaires internationales, nous rencontrerons divers points de vue.

Néanmoins, nous avons depuis vingt ans de grandes réalisations à notre actif, et j'estime à propos d'en citer quelques-unes que nous devons au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous pouvons affirmer que, grâce à son initiative, le Canada a eu l'honneur d'être reconnu l'un des vice-présidents des Nations Unies l'année passée. Il est bon de rappeler qu'au sein de l'assemblée internationale la concurrence est aujourd'hui beaucoup plus vive qu'elle ne l'était au temps où le chef de l'opposition nous y représentait. Elle comptait alors 55 pays membres; elle en compte maintenant 104.

On pourrait énumérer bien d'autres réalisations. M. Marcel Cadieux a été élu, par l'Assemblée générale, membre de la Commission du droit international. Nous sommes l'un des trois pays occidentaux qui siègent à la Commission pour le Congo et, comme on le sait, des troupes canadiennes ont participé à toute action militaire quand les Nations Unies nous y ont invités. Nous avons également joué un rôle important au sein de la Commission de l'espace interplanétaire.